

RESEAU 2015

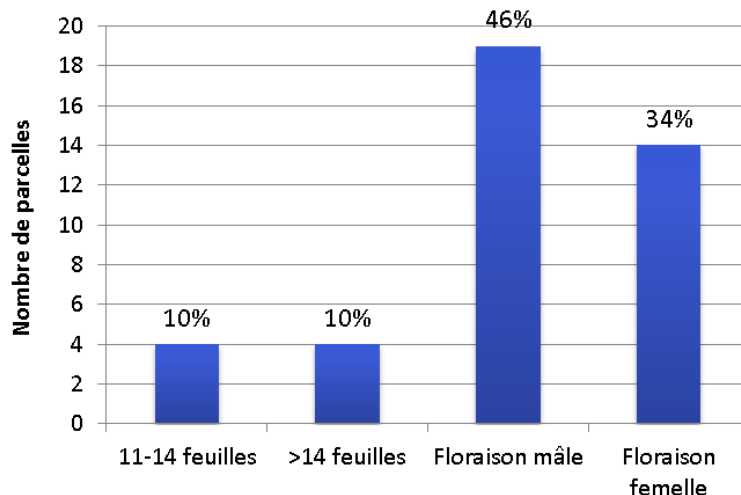
Pour la période du 9 au 15 juillet (semaine 29), **41 parcelles de maïs** ont été observées dans le cadre du réseau BSV région Centre.

STADES DU MAÏS

34% des parcelles ont atteint la floraison. La parcelle la moins avancée est à 11 feuilles (Miermaigne - 28). L'année dernière à la même période, 8% des parcelles avait atteint la floraison.

La répartition géographique des stades est présentée en annexe (*Stades des parcelles référencées en semaine 29*).

Stade des parcelles de maïs observées
Semaine 29



PYRALES

Suivi des vols

Sur **39** pièges relevés cette semaine **232** pyrales ont été capturées, soit une moyenne de **5.9 papillons/piège** pour l'ensemble de la région.

- Champagne Berrichonne : **3** papillons/piège.
- Touraine : **6.5** papillons/piège.
- Sologne Val-de-Loire : **8.1** papillons/piège.
- Gâtinais : **10** papillons/piège.
- Beauce-Perche : **6.4** papillons/piège.

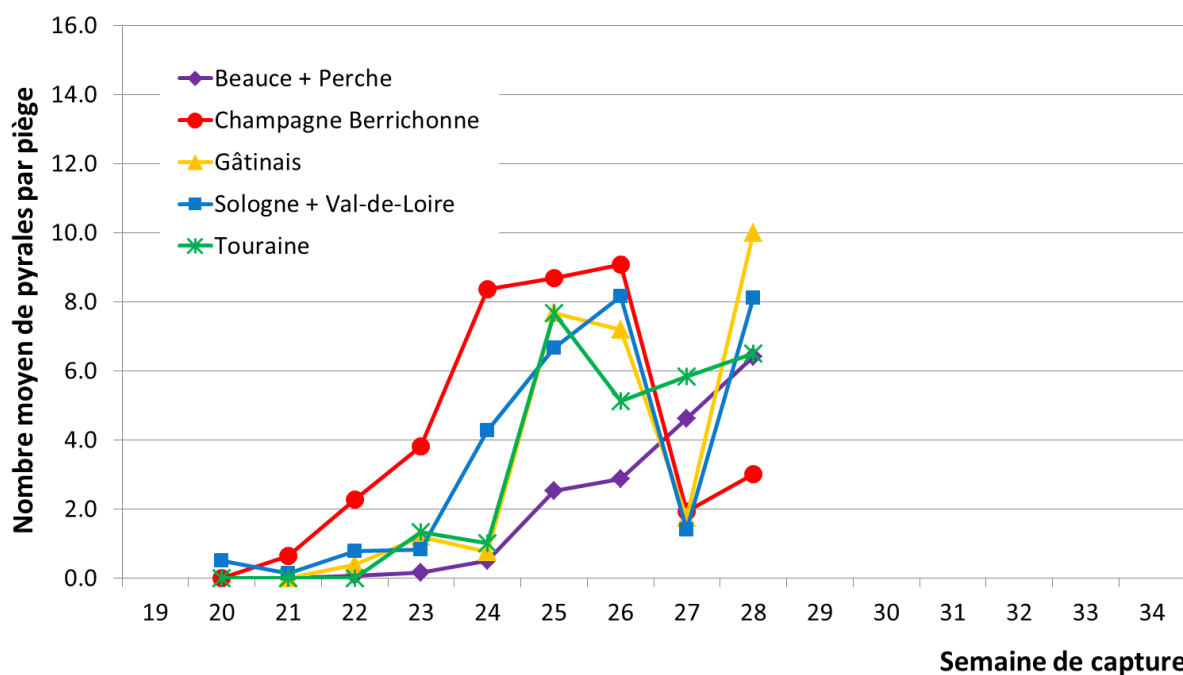
Papillon de pyrale
Ostrinia nubilalis



Crédit photo : ARVALIS – Institut du végétal

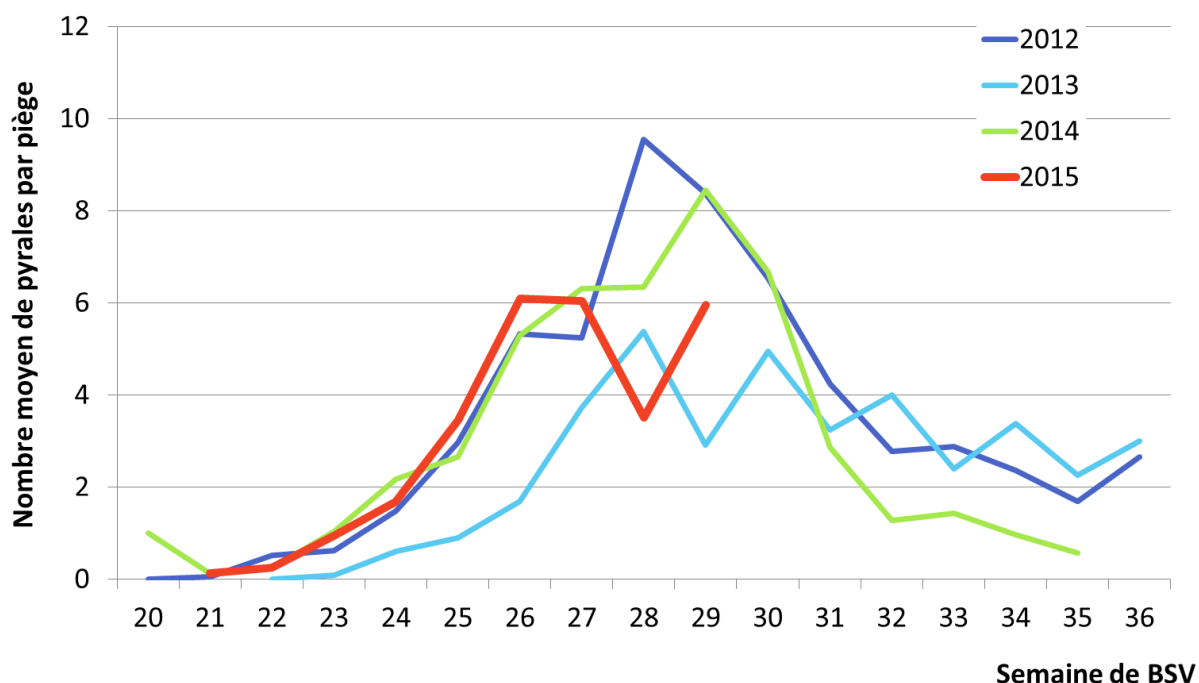
La répartition des pièges pyrale relevés cette semaine est présentée en annexe (*Relevé des pièges pyrale de la semaine 29*).

Nombre moyen de pyrales par piège



Les vols reprennent leur progression sur l'ensemble des secteurs de la région. Les nombres de captures les plus importants sont observés en Val de Loire, dans la Beauce et le Gâtinais.

Moyenne hebdomadaire de papillons par piège



La moyenne régionale des captures est en progression. Elle reste toutefois inférieure à celles observées en 2012 et 2014.

Pontes et dégâts

Sur 6 parcelles observées, la présence de **pontes** est signalée dans 2 parcelles :

Département	Commune	Nombre de : (sur 100pieds)				
		Nouvelles pontes	Total de pontes	Pontes stade tête noire	Pontes écloses	Pontes parasitées
45	BACCON		1			
45	VENNECY		1			

Des **dégâts** sont observés dans 4 parcelles :

Département	Commune	% plantes attaquées	% plantes avec limbe en coup de fusil
18	SAINTE-SOLANGE	4	4
18	VILLENEUVE-SUR-CHER	2	2
36	JEU-LES-BOIS	5	5
45	FEROLLES	2	2

SESAMIES

Contexte d'observation

Sur 2 pièges relevés cette semaine, **aucune sésamie n'a été capturée.**

PUCERONS

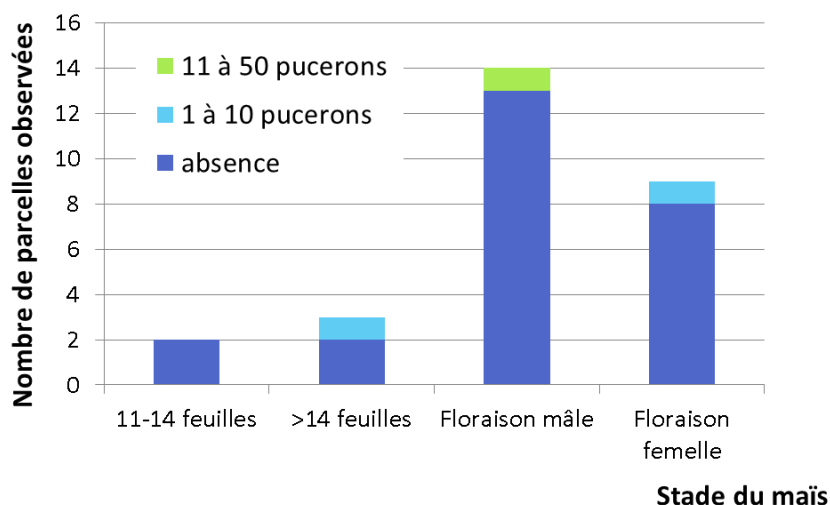
Metopolophium dirhodum :

Suivi en culture : Sur 28 parcelles observées :

- 2 parcelles présentent de 1 à 10 pucerons/plante (stades 18 feuilles à floraison femelle)
- 1 parcelle présente de 11 à 50 pucerons/plante (stade floraison mâle)

Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.

Nombre de *Metopolophium d.* sur plante en fonction du stade du maïs - Semaine 29



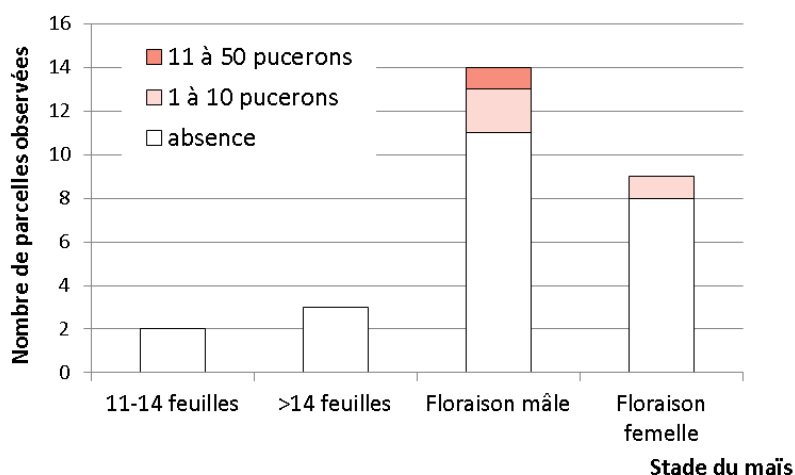
Sitobion avenae :

Suivi en culture : Sur 28 parcelles observées :

- 3 présentent de 1 à 10 pucerons/plante (stades floraison mâle à floraison femelle)
- 1 présente de 11 à 50 pucerons/plante (stade floraison mâle)

Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.




Nombre de *Sitobion a.* sur plante en fonction du stade du maïs - Semaine 29



Rhopalosiphum padi :

L'espèce est signalée dans 1 parcelle à Patay (45) : 1% de panicules colonisés.

Seuil de nuisibilité

ESPECE	DESCRIPTION	SEUILS DE NUISIBILITE EN FONCTION DU STADE En nombre de pucerons par plante
<p><i>Metopolophium dirhodum</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : vert amande pâle Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/plante • Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/plante • Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/plante • Après 8-10 f. du maïs : + 100 pucerons/plante <p>Observez la face inférieure des feuilles</p>
<p><i>Sitobion avenae</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la couleur noire de ses cornicules.</p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés) ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.</p>
<p><i>Rhopalosiphum padi</i></p> 	<p>Taille : inférieure à 2 mm Couleur : vert très foncé, presque noir. Forme globuleuse avec une zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.</p>	<p>Arrivée possible dès 5-6 feuilles mais risque majeur de progression à la sortie des panicules. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observer tous les jours les parcelles et l'évolution des populations de pucerons et d'auxiliaires.</p>

Crédits photos : AGPM







Auxiliaires

Les auxiliaires et parasites de pucerons peuvent être présents naturellement dans les parcelles et limiter les populations de pucerons. Leur activité a été détectée dans 11 parcelles du 18, 28, 36, 41 et 45.

Auxiliaires	% plantes	Nb de parcelles	Département
Coccinelles - adultes	1 à 19%	11	18, 28, 36, 41, 45
Coccinelles - larves	1 à 5%	8	18, 28, 36, 41, 45
Chrysopes - larves	1%	1	28
Chrysopes - œufs	2%	1	28
Chrysopes - adultes		4	28, 41, 45
Syrphes - larves et pupes	1%	3	28, 45
Microhyménoptères parasitoïdes des lépidoptères	1 à 4%		41, 45
% de pucerons parasités	1 à 2%	4	28, 41, 45
Autres : anthocoris, forficules, cantharides, orius, hémérobes,...	1 à 4%	6	28, 41, 45

Etat général

Les populations de pucerons poursuivent leur régression et présentent de faibles niveaux d'infestation. Les populations d'auxiliaires sont toujours actives.

Auxiliaires	Larve de syrphe : <i>Episyrphus balteatus</i> 	Larve de syrphe : <i>Sphaerophoria scripta</i> 
	Larve de chrysope 	Larve de coccinelle 
Parasites	Momie de puceron parasité par <i>Diaeretiella rapae</i> 	Puceron parasité par un Praon 

Crédits photos : Arvalis-Institut du Végétal

CHRYSOMELES



Crédits photo : Arvalis - Institut du végétal

La chrysomèle des racines du maïs (*Diabrotica virgifera virgifera*) - insecte invasif originaire d'Amérique implanté en Europe Centrale, Italie et plus récemment en Alsace ou Rhône Alpes - **n'est plus un organisme de quarantaine depuis 2014**. Les parcelles sur lesquelles l'insecte est détecté ne sont donc plus soumises à des mesures de lutte, de surveillance, d'éradication ou de confinement obligatoires.

Ce sont les larves qui provoquent les dégâts les plus dommageables : attaques par foyers ou taches dans les parcelles, racines coronaires dévorées, verse végétative typique avec symptôme en col-de-cygne, épis lacuneux qui sont souvent un signe de stress hydrique provoqué par l'absence de racine. Les adultes peuvent aussi provoquer des dommages : avant le stade floraison, les adultes se nourrissent de la cuticule des feuilles. Ensuite, ils se nourrissent des soies, de pollen, voire des grains au sommet de l'épi. On peut observer des bandes plus ou moins larges et décolorées sur les limbes des feuilles, des soies coupées, des grains creusés.

Contexte d'observation

Ravageur initialement suivi par les services de l'Etat, il est maintenant suivi dans le cadre du BSV comme les autres bio-agresseurs du maïs. L'objectif du réseau est de détecter la présence de l'insecte sur la région Centre, présence qui n'a pas été identifiée jusqu'à présent. Un réseau de piégeage est en cours

d'installation sur la région. Les premières observations seront éditées dans le BSV Maïs n°13 du 21 juillet 2015.

CICADELLE VERTE

La présence de **cicadelle verte** (*Zyginidia scutellaris*) est signalée dans 2 parcelles du 28 avec des ponctuations blanches observées sur les 3^{èmes} et 12^{èmes} feuilles (>2% de la surface foliaire). Dans 1 parcelle du 41, 5% des plantes sont attaqués.

Les adultes et les larves réalisent des ponctuations blanches (dus aux piqûres alimentaires et injections salivaires) sur les feuilles de la base des plantes qui peuvent provoquer le dessèchement des feuilles. **La nuisibilité est significative uniquement lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches.** Cette cicadelle ne transmet pas de virus.



Crédits Photos :
ARVALIS – Institut du végétal

AUTRES OBSERVATIONS

Rien à signaler.

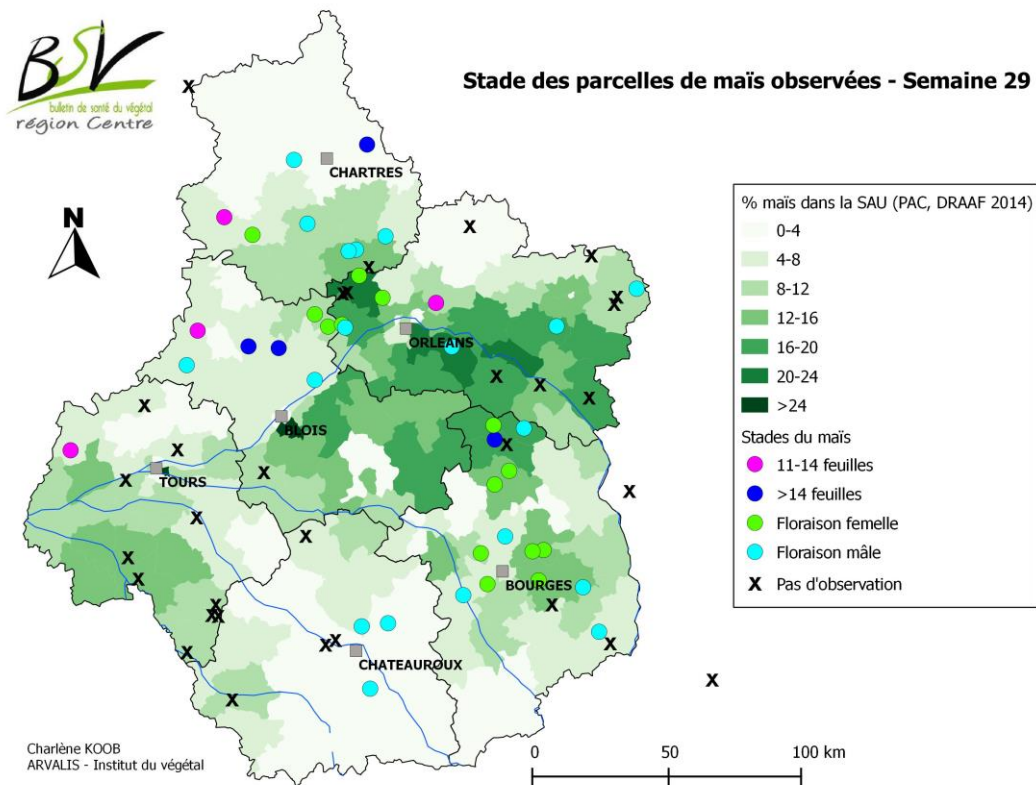
Prochain message : le mardi 21 juillet 2015



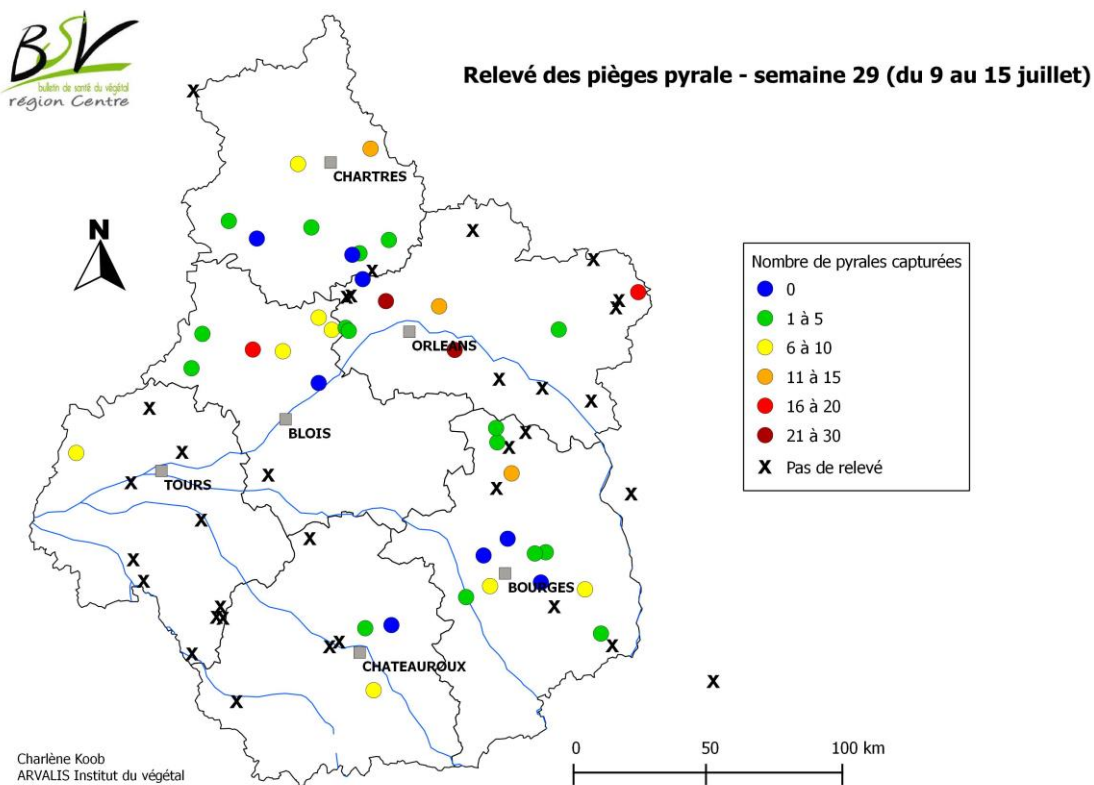
Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>

Annexes

STADES DES PARCELLES REFERENCEES EN SEMAINE 29



RELEVÉ DES PIÈGES PYRALE DE LA SEMAINE 29





Les abeilles butinent, protégeons-les !



Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Source : DGAL-SDQPV – avril 2015